Du 2 au 26 mai 2023

Au boulot, j'y vais autrement !

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Toutes les infos sur defi-jyvais.fr

Mode d'emploi participant

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements pour limiter le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air, le Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les modes de transport durables.

Comment ça marche ?

1 Je m'assure d'avoir le « code établissement » de ma structure.

Chaque établissement souhaitant participer au Défi doit s'inscrire sur le site internet via un référent identifié. Un « code établissement » sera fourni au référent après l'inscription.

Je récupère ce code afin d'être en mesure de m'inscrire en tant que participant via le formulaire en ligne ; et être automatiquement rattaché(e) à ma structure.

Si ma structure n'est pas encore inscrite, je me rapproche de la personne en charge de l'inscription pour obtenir le « code établissement ».

2 Je m'inscris au Défi

Une fois le code en main, je me rends sur la page « inscription participant » pour créer mon compte et découvrir l'outil d'enregistrement des kilomètres.

3 J'inscris mes kilomètres

Quand le Défi commence, j'inscris mes kilomètres effectués en mode(s) alternatif(s) à la voiture en solo sur les trajets domicile-travail (aller-retour).

Si je n'ai pas accès à Internet, je remplis les tableaux de comptage mis à disposition par mon référent.
Je les lui remets à la fin du Défi pour qu'il centralise toutes les informations sur le site.

4 A la fin du Défi, je valide mes informations

Une fois mes kilomètres enregistrés, je vérifie qu'il n'y a pas d'erreur avant de valider mes informations.

Et voilà, le tour est joué !

POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ VOUS SUR HTTPS://DEFI-JYVAIS.FR

Défi j'y vais